

*Reflexion
Preliminaires
sur une
Approche
Feministe de La
Dichotomie
Espace Public /
Espace Privé
Le cas du Maroc*

Aicha Belarbi

On assiste, au Maroc, durant ces deux dernières décennies, à une production abandonnée d'écrits féminins et à une vague de publications relatives à la question féminine. Le cadre théorique demeure, cependant, encore peu élaboré, voire en état de gestation. Les études féministes produites jusqu'à nos jours restent souvent descriptives, répétitives, recourant à des thèmes préférentiels: santé, travail, éducation, et accès au politique.

Les chercheurs, femmes ou hommes produisant des travaux (ouvrages, articles, interventions) sur la femme, sont peu préoccupés par l'élaboration de cadres théoriques permettant d'analyser, d'interpréter et d'expliquer scientifiquement la condition des femmes marocaines. Pourquoi cet handicap?

Les causes sont multiples et variées. Elles résident dans un grand nombre de faits dont nous énumérons les plus significatifs:

* L'actualité de la recherche scientifique sur la question féminine. Celle-ci date du début des années 1970.

* L'insertion de la question féminine dans un cadre idéologique, officiel ou partisan.

* La défaillance des données, notamment quand on s'engage dans les labyrinthes qui exigent détail et précision.

* Le recours à des cadres théoriques élaborés par des étrangers et expérimentés dans d'autres contextes socioculturels.

* La prédominance de la compilation et de la description.

* L'attrait particulier que présente la question féminine que ce soit dans le cadre de la préparation de diplômes universitaires ou de recherches subventionnées par des organismes internationaux. Toutefois, en dehors de quelques spécialistes, beaucoup d'apprentis chercheurs se déclarent capables de se circonscrire dans le vaste et nouveau champ que constitue les études féminines, faisant généralement la synthèse de ce qui a été dit ou écrit sur le sujet.

Les approches théoriques qui ont prévalu ces dernières décennies sont:

1 - L'approche religieuse, recourant à l'analyse du Coran et des Hadiths pour justifier soit le maintien de la femme dans un ordre social statique, soit sa libération.

2 - L'approche marxiste qui en se basant sur les concepts de patriarcat, de division sexuelle du travail et de division de classes, s'efforce de comprendre la genèse et la perpétuation de la subordination universelle des femmes par référence à l'organisation sociale du travail dans le ménage et la société.

3 - L'approche ethno - anthropologique, fondée sur la distinction entre deux mondes distincts et fortement différenciés: La sphère publique, celle de la politique, de la religion et du commerce où évoluent les hommes et la sphère privée, c'est à dire le foyer où sont confinées les femmes.

Ces cadres théoriques constituent la base de travail des études féminines élaborées par les nationaux. Généralement, ils sont repris tels quels, sans aucun effort de remise en question et en dehors de toute réflexion critique en vue de les réadapter au contexte étudié.

La dichotomie public/privé, objet de notre intervention demeure galvaudée non seulement par les anthropologues, mais également par des sociologues, des économistes et par nombre de chercheurs qui s'inscrivent dans le champ des études féminines. Aussi, notre objectif est-il de percer ce mystère et d'analyser la pertinence de cette dichotomie à la lumière des transformations sociales que vit la Maroc, et de relever l'existence d'espaces intermédiaires et d'une dialectique des espaces dans lesquels évoluent les hommes et les femmes.

1 - Le clos et l'ouvert: de l'approche reductioniste à l'approche interactionniste

Les espaces public/privé sont perçus et conçus par les ethno anthropologues comme des espaces isolés l'un de l'autre par des barrières étanches.

Dans l'espace privé, le foyer, vivent les femmes, alors que les hommes évoluent et murissent dans l'espace public, que constituent la mosquée, la rue, le marché... etc. Les sociologues, les urbanistes donnent une définition plus large à l'espace privé qui ne se limite plus à la maison lieu de «séquestration des femmes», mais s'étend à la médina traditionnelle avec son enceinte et ses remparts qui abrite les hommes et les femmes, il va plus loin pour englober le pays d'origine pour la population émigrée.

Certes, les mutations sociales et les approches féministes ont contribué à l'éclosion de l'approche dialectique, qui analyse les interactions entre ces deux espaces et rétablit les hommes et les femmes dans un espace commun, attestant leur participation collective dans la dynamique sociale; approche qui restitue aux femmes un rôle actif et une insersion plus grande dans la société.

1 - Espace public - espace privé, espaces séparés, mais dirigés par les hommes.

Nombre d'études ethno-anthropologiques, voire sociologiques recourent à cette dichotomisation et attribuent à chaque sexe un espace déterminé et délimité. Ainsi, on assiste à la séparation:

- * Privé/ public
- * Le dedans/ le dehors
- * L'intérieur/ l'extérieur
- * Le sexuel/ le social
- * Le profane/ le religieux
- * Le désir/ la contrainte
- * La consommation/ la production
- * La soumission/ le pouvoir
- * L'espace féminin/ l'espace masculin

Cette opposition n'est certes pas délibérée, elle est inscrite dans un

espace social. Elle devient ainsi porteuse de significations, car elle véhicule des représentations qui renvoient à l'organisation sociale et culturelle en général. «L'acte culturel par excellence, dit P. Bourdieu, est celui qui consiste à tracer la ligne qui produit un espace séparé et délimité»⁽¹⁾

L'espace intérieur a toujours été perçu et décrit comme l'espace de l'exclusion et de la claustration des femmes, par rapport à l'espace extérieur considéré sous le signe de l'ouverture et la réalisation des hommes. Le premier regroupe les personnes sans pouvoir, c'est à dire les femmes et les enfants, soumis au pouvoir du second espace constitué par les hommes qui établissent les lois, dirigent les affaires de la nation, gèrent l'économie nationale et commandent l'économie domestique.

Cette dualité est reprise par P.J. Thompson dans «Beyond gender»⁽²⁾ par référence à la légende grecque. Aussi, l'espace dans lequel s'effectue les actions humaines se divise-t-il en deux:

1 - L'espace public, le monde visible et masculin. Il est appelé Hermean du nom du Dieu grec de la communication.

2 - L'espace privé, un monde invisible et féminin, appelé Hestion du nom de la déesse grecque du foyer et de la maison.

L'espace de Hermean est celui du philosophe qui réfléchit, du citoyen qui fait la politique, du chercheur qui s'engage dans les labyrinthes de l'intellect, c'est le monde du concret et du manifeste.

L'espace d'Hestian est celui du quotidien, des travaux domestiques et de la satisfaction des besoins pour survivre c'est le monde de l'immanence et de la latence⁽³⁾.

Cette approche dichotomique ne reflète pas des images miroirs de l'autre, images séparées, distinctes. Les hommes sont dominants, valorisés et les femmes marginalisées. Cette approche appliquée dans l'analyse de la société marocaine nous confronte à une société urbaine,

(1) P. Bourdieu. *Le sens pratique*. Ed de Minuit 1980. p 348.

(2) P.J. thompson. *Beyond gender*. In the education femininst reader. Ed by Linda Stone. Routledge. N Y / London 1994. p 184/194.

(3) P.J. Thompson. Op-cit. P186/187.

préindustrielle dans laquelle les femmes ne recevaient que des rudiments d'instruction religieuse et étaient quasiment exclues du travail salarié en dehors du foyer. Les hommes subvenaient aux besoins de leur famille.

Dans cette société, les femmes accédaient à la sphère publique (commerce⁽¹⁾, religion,... etc) par le biais des hommes, et ces derniers étaient insérés dans la sphère privée gérée par les femmes pour répondre à leur besoins quotidiens (nourriture, repos, procréation... etc). «L'espace privé est le théâtre ou se joue la vie quotidienne de l'homme, ou sont marqués les principaux événements de sa vie, sa circoncision, son mariage et ceux des siens... etc⁽²⁾.

Aussi, l'homme qui s'est approprié la sphère publique a également des prérogatives sur la sphère privée qu'il dirige et commande. Le code du statut personnel marocain, (article 34 - 35) ne lui donne-t-il pas des droits sur la femme ou les femmes qu'il épouse? La femme doit lui obéir, s'occuper de ses enfants, accueillir sa famille avec respect et déférence, et ne quitter le foyer qu'avec son autorisation. La loi ne lui permet-elle pas d'être polygame et de divorcer aisément...etc. L'homme domine et gère ainsi l'espace privé comme il contrôle la circulation des femmes dans l'espace public.

Mais les femmes dans cette société ne constituent pas une population inerte et sans pouvoir. Leur pouvoir transparait à travers l'éducation des enfants, la transmission de la culture, les fonctions domestiques et notamment les fonctions nourricières qui renforcent leur puissance. La gestion de l'économie domestique leur revient de droit, ainsi que sa planification.

La cohabitation entre co-épouses, malgré les dissensions les rend solidaires vis à vis de l'autorité et de la domination masculine, sans oublier le pouvoir effectif et symbolique de la mère sur ses enfants et son mari. Certes, c'est un pouvoir diffus, latent que les femmes ne peuvent exercer ouvertement, ni revendiquer à une instance déterminée. C'est un pouvoir qui s'apprend à la petite fille au fur et à mesure qu'elle apprend à

(1) Selon la loi musulmane, le femme a le droit de gérer ses biens.

(2) Traki Zannad. **Symboliques corporelles et espaces musulmanes**. Cérés peoduction. Tunis 1984. p49. les jouets pour

cuisiner, à broder à soigner son corps ou prendre soins d'une fratrie plus jeune.

Cette opposition dedans/ dehors part d'une conception de hiérarchisation sociale entre les hommes et les femmes. Les chercheurs usent souvent de stéréotypes et de préjugés dûs à une absence de vigilance scientifique, et une méconnaissance du milieu. En somme, ce cadre théorique reste très descriptif et d'une utilité limitée pour expliquer toutes les variations observables dans la condition féminine au Maroc et dans le monde arabe en général. En voulant classer les faits, catégoriser les groupes, les chercheurs tendent plutôt à une déformation de la réalité.

En fait la rupture entre les deux espaces - privé et public - est factice; ils sont à la fois distincts et interdépendants. La notion d'espace privé selon les urbanistes, les sociologues et les démographes spécialistes sur les questions de migration ne se limite pas seulement à la maison, au foyer, mais s'étend à la médina par rapport à la ville nouvelle ou la périphérie, ou aux grandes villes, voire le pays quand il s'agit de l'étranger pour les personnes migrantes.

Pour les sociologues urbanistes, l'espace public veut dire habitat; terme complexe qui désigne le lieu de travail, d'habitation mais aussi le réseau de circulation et d'échange, alors que l'espace privé est celui de l'habitation cellule unitaire qui permet de regrouper les membres d'une même famille⁽¹⁾. L'habitation est un lieu et une unité de l'habitat. Aussi, ces deux notions de l'espace privé ou le dedans et celle de l'espace public ou le dehors entretiennent un rapport très étroit.

2 - L'espace privé ou les espaces privés comme espaces emboîtés, la maison, la médina, le pays d'origine.

La comparaison morphologique faite par la sociologue Traki Zannad entre l'espace de la maison et celui de la médina est très judicieuse. Elle relève les caractéristiques communes entre les deux espaces.

La médina est structurée selon un noyau central, généralement constitué par une mosquée, entourée de souks et de magasins. De ce

(1) Traki Zannad. Op cit. p28.

noyau, partent deux axes perpendiculaires, axes de trafic avec juxtaposition de rues et ruelles pour habitations⁽¹⁾.

Pour la maison, «dar», l'élément central est le «waste eddar», le patio, autour duquel se distribue les espaces des pièces.

La médina représentait l'espace clos, elle était ceinte de murailles et de bastions, les portes se fermaient à la tombée de la nuit. R. Le Tourneau décrit ainsi le voyageur qui arrivait à Fès «il n'avait aucunement idée de la configuration de la médina quand il y pénétrait. Il avait longé les murailles de Fès Jdid et suivi les ruelles zigzagantes et bordées de murs aveugles avant de parvenir à la demeure qui lui avait été assignée, sans rencontrer un espace découvert qui lui eût permis d'avoir une vue de la ville si partielle qu'elle fût»⁽²⁾.

En effet, toutes les villes Maghrébines au XIX ème siècle se trouvaient incluses dans des enceintes. «Cette enceinte sépare nettement le monde de la ville de celui des campagnes: on ne peut entrer en ville que par des portes qui, la nuit sont refermées ou gardées»⁽³⁾. Ainsi, ce n'est pas la maison qui est le lieu clos, mais toute la ville est un système d'enclos.

Ces notions d'espaces public et privé deviennent toutes relatives quand on les transpose dans des contextes plus larges, et plus particulièrement pour le migrant dont l'espace privé devient non seulement la famille, mais plutôt le pays d'origine. Ce dernier représente le lieu d'expression de soi, le berceau de sa culture, de ses traditions.

Dans son livre «Paroles de femmes à la conquête de l'espace»⁽⁴⁾, Camille Lacoste Dujardin cherche à dégager l'attitude des jeunes filles émigrées à l'égard de leur pays d'origine. Pour ces jeunes filles constate l'auteur, le «là-bas» maghrébin est avant tout, un milieu historique qui relève de l'histoire familiale ancienne, comme lieu de vie des parents. Ce

(1) La même description est donnée par:

* R. le Tourneau. **Fès en 1900**. Ed Hachette 1965. p15.

* J.H. Benslimane. **Le passé de la ville de Salé dans tous ses états**. Ed Maisonneuve et Larose. Paris 1992. p29/ 36.

(2) R. I.e. Tourneau. Op-cit. p10.

(3) A. Nouishi. **Les villes dans le Maghreb**. In système urbain et développement au Maghreb; collectif. Cérés production. p 37/53. p38.

(4) C. L. Dujardin. **Paroles de femmes à la conquête de l'espace**.

«là-bas» est le lieu de référence des parents, c'est un lieu de ressourcement pour ces jeunes filles aux valeurs culturelles maghrébines. D'ailleurs, leur filiation, leur définition comme des enfants d'émigrés demeurent une composante importante de leurs représentations d'elles-mêmes et de leur participation et intégration dans le pays d'accueil.

Toutefois, si les parents continuent à se reconnaître dans leur culture, à maintenir les habitudes culturelles du pays à travers les pratiques culinaires, le sens de l'honneur et l'éducation des filles, si leurs références essentielles tendent à reproduire leur espace privé familial, régional et national dans un espace étrange et étranger à leur culture, les jeunes filles se reconnaissent plutôt dans leur situation de migrante, c'est à dire n'appartenant à aucun des deux espaces, ni celui du pays d'origine, ni celui du pays d'accueil, un espace intermédiaire est reconstruit, un collectif d'appartenance et d'être entre immigrés.

Eu égard à ces différentes définitions et exemples précités, il nous paraît hasardeux d'adopter d'emblée un cadre théorique fondé sur la dichotomie privé/ public pour analyser et expliquer les relations hommes/ femmes dans le Maroc d'aujourd'hui. On relève plutôt une complémentarité et une interaction constante entre ces deux espaces. Les dehors sous tend le dedans et ce dernier maintient le dehors. Dans cette dialectique de communication, de soutien, se construisent les identités masculine et féminine et se forment les personnalités.

L'interférence entre ces deux sphères attestent l'existence d'espaces sociaux dans lesquels hommes et femmes ne cessent de négocier les règles qui délimitent leurs prérogatives et leur pouvoir. Le dedans et le dehors seraient donc des lieux de rencontre, d'affrontement et de communication entre hommes/femmes, générations, individus et groupes. Une réflexion sur le travail féminin salarié tend à détruire cette dichotomie tout en essayant d'élaborer une autre analyse et interprétation de ces deux espaces, qui seraient à la fois leur négation et leur reconstruction.

II - Accès des femmes au travail salarié. Une nouvelle reconstruction des espaces public et privé.

L'accès des femmes à l'espace public n'est pas nouveau. Il se réduisait, cependant, au hammam, marabout lesquels espaces étaient spécifique-

ment réservés aux femmes à des heures déterminées de la journée.

Le travail salarié qui s'opère dans un espace extra foyer est une remise en question de cette dichotomie. Le verbe sortir travailler consacre la nouveauté et l'originalité de ce comportement. Les premières femmes qui ont accédé au monde du travail étaient des rurales émigrées en villes ou des femmes vivant dans la périphérie, et sortir travailler indiquait le besoin dans lequel elles se trouvaient et la nécessité pour elles d'investir un monde qui leur était étranger (la plupart des ouvrières étaient veuves ou divorcées).

Que la jeune fille ou la femme sortent travailler était considéré par certaines classes sociales comme un déshonneur de la famille. La fille étudiait non pour travailler mais pour être une bonne maîtresse de maison et une éducatrice avisée. La sortie était perçue comme un mouvement proprement masculin qui conduit vers les autres hommes, mais également vers les dangers, les épreuves, auxquels il importe de faire front.

Sortir travailler, implique le fait de quitter la maison, de traverser la rue, regarder les autres et se laisser regarder, communiquer avec les autres. La femme traverse ainsi des espaces variés, plus ou moins nouveaux dont certains peuvent être considérés nuisibles pour sa réputation.

Le travail est aussi une ouverture de la demeure sur l'extérieur. La femme quitte son refuge habituel, considéré comme «horma» pour investir des espaces plus complexes, qui nécessitent de nouveaux comportements, un autre type de relation et une individualisation plus grande. En effet, l'accès à l'extérieur peut être considéré comme le pivot de l'individualisation de la femme. Elle est appelée par son propre nom, et non par référence au mari ou au fils, elle vaque à d'autres occupations, non domestiques et qui exigent instruction et formation. Elle adhère à un nouveau temps, réglementé par des heures de présence fixes, et entre en interaction avec de nouvelles personnes, hommes et femmes dans un programme de travail bien déterminé. Cette insertion dans la vie productive intervient certes dans l'orientation des attitudes et l'adhésion des femmes à de nouvelles représentations sociales.

L'accès de la femme à l'espace public lui permet ainsi au même titre

que l'homme d'entrer dans un processus qui la mènerait à se réaliser en tant qu'individu, en tant que citoyenne qui a des droits et des devoirs. Toutefois, le travail de la femme ne s'est pas accompagné d'une division du travail au sein de la famille et d'un partage des tâches domestiques entre les époux. La femme investit autant l'espace public que l'espace privé. Aussi, le fait de travailler constitue-t-il un enjeu pour asseoir son pouvoir dans ce dehors tout en maintenant ses prérogatives dans le dedans?

Pour la plupart des femmes qui travaillent, un rapport dialectique s'instaure entre le dedans et le dehors. Le dehors est transposé dans le dedans. La femme parle de son travail, se fait des amis, cherche une promotion dans la profession, adopte de nouvelles attitudes surtout au niveau de l'organisation du travail, des relations familiales, l'éducation des enfants... etc. Mais le dedans est également transporté dans le dehors, les questions conjugales, les problèmes avec les enfants, le personnel ou la famille interfèrent dans le fonctionnement de la sphère publique. Cette imbrication des deux espaces ne permet pas souvent à la femme salariée de dissocier son identité de mère, d'épouse, et de femme professionnelle. Aussi, une interrogation s'impose: l'accès de la femme au travail lui permet-il de s'accomplir dans sa profession, de se réaliser en tant que personne autonome, de recourir au «je» sans référence à ses fonctions familiales?

Certes, l'accès au travail salarié ne suffit pas à lui seul pour enclencher le processus de libération de la femme s'il n'est pas accompagné d'une nouvelle distribution des rôles et des fonctions dans la famille, s'il n'est pas soutenu par une volonté politique en faveur des femmes, et d'un agencement des textes juridiques par rapport aux conventions internationales.

L'espace public est très large, il ne se réduit pas au lieu du travail, c'est un espace où l'économique, le juridique, le politique et le social s'affrontent et se confrontent. Dans ce sens, les femmes salariées n'investissent pas l'espace public dans son ensemble. Elles interviennent dans des zones limitées qui se transforment en dedans dès qu'elles s'y trouvent. De surcroît, une part non négligeable des femmes transportent dans ce dehors la logique du dedans. Aussi, ne font-elles parfois que traverser cet

espace intermédiaire qu'est la rue en passant d'un dedans à un autre.

Le port du voile pour certaines permet la liberté de circulation dans cet espace intermédiaire, de sortir dans un cadre hors travail sans surveillance, ni contrôle et sans être dérangées. Or le voile exprime une autre représentation de soi et un autre rapport au corps. Ce corps tabou, «haram», awra est au centre du rapport dedans/dehors. On accède au dehors en enfermant ce corps dans un guetto vestimentaire. Le voile est un moyen d'investir l'extérieur tout en restant à l'intérieur.

L'investissement de cet espace intermédiaire qu'est la rue par les femmes devient de plus en plus important au cours de ces dernières années. La privatisation, le développement excessif du secteur informel ont ouvert de nouveaux espaces aux femmes chefs d'entreprise, aux caissières des supermarchés et des bus... etc ainsi qu'aux vendeuses dans les magasins ou dans les rues. La rue n'est plus une chasse gardée masculine, l'augmentation du niveau de vie a incité nombre de femmes instruites ou analphabètes à investir ces espaces d'action qui leur étaient interdits.

L'accès à l'écriture, à l'édition, et aux publications a permis aux femmes chercheurs de remettre en question cette dichotomie privé/public, elle les a incitées à analyser cet espace privé, dit féminin à la lumière de la théorie interactive qui part de l'interinfluence entre les deux espaces et entre les genres masculin et féminin. L'accès quoique encore timide à la sphère politique dans ses différentes dimensions habilite les femmes à revendiquer une intégration de plus en plus forte dans l'espace public globale, remettant en question les tabous et les mythes qui ont légitimé leur exclusion.

Si la notion d'espace public vaste et différencié échappe encore à une large frange de la population féminine, en raison de l'analphabétisme, la pauvreté et l'absence de participation à la sphère politique, on peut relever que le processus d'intégration de cet espace est déjà entamé. Un processus irréversible dû au travail féminin salarié, au développement du mouvement féminin et féministe, aux revendications des ONG féminines pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et à l'analyse du genre des phénomènes sociaux soutenue par la plupart des femmes écrivains et les intellectuelles féministes.

Conclusion

L'espace privé, Hestian, symbole de la flamme éternelle, celle qui anime le foyer, fait vivre ses membres ne représente pas seulement l'union de la famille, mais aussi celle de la communauté dans sa différence et son interdépendance. L'espace d'Herman se trouve investi dans ses différentes dimensions et nourri et entretenu par Hestian. Aussi, cette flamme longtemps sous alimentée et réduite à la femme-demeure, devient visible pour illuminer les grands ilots d'obscurité qui existe de part le monde. Elle se manifeste de plus en plus comme éthique et comme force manifeste de plus en plus comme éthique et comme force sociale réactivant la pensée, l'affect, et socialisant l'économique et le politique.

Cette interaction entre les deux espaces privé/public nous amène à appréhender la réalité dans son entité, au delà de la question du genre, pour accéder à des niveaux plus complexes d'organisations sociales et intellectuelles. Seulement, la remise en question des discours figés sur ces espaces par différentes disciplines et divers partenaires devient urgente. La centration de la réflexion des femmes sur cette question leur permet de recouvrir leur statut de citoyenne à part entière et d'affirmer leur place dans une société démocratique, une société de droit dont elles auront effectivement participé à la construction.